

Lieu

**SPF Economie,
P.M.E., Classes moyennes et Energie**

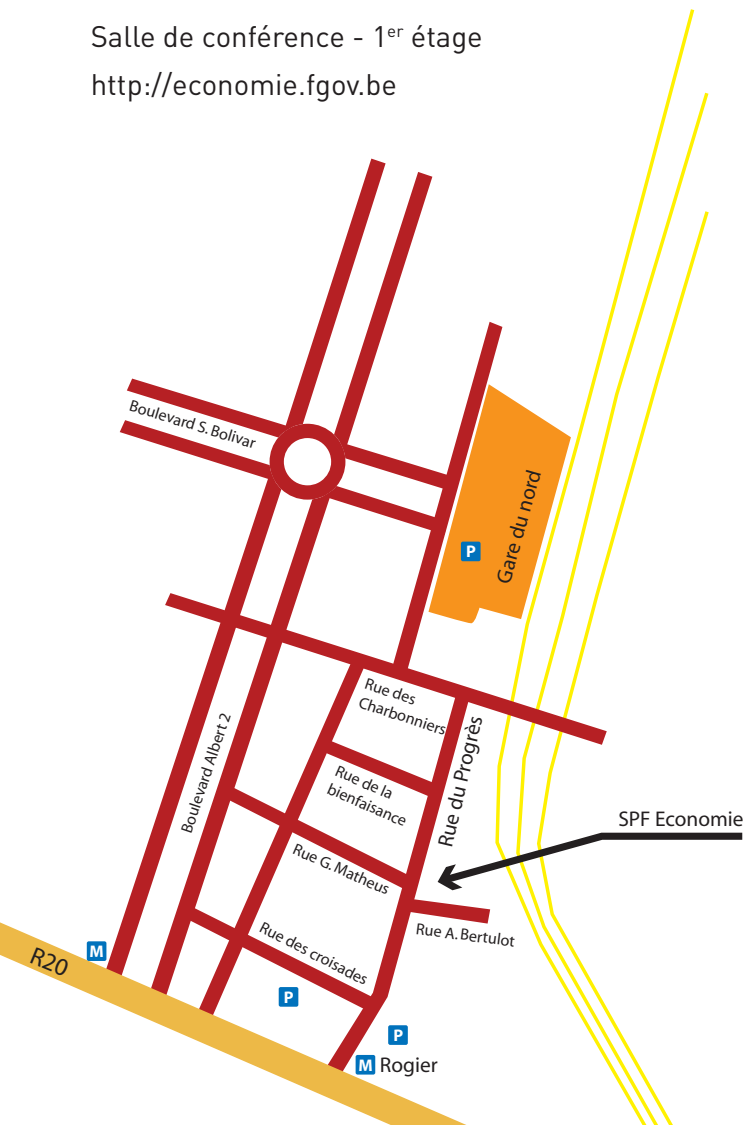
City Atrium

Rue du Progrès, 50

B-1210 Bruxelles

Salle de conférence - 1^{er} étage

<http://economie.fgov.be>



Informations pratiques

Quand ?

12 mars 2010
De 08h50 à 14h

Inscriptions

Via le renvoi du bulletin d'inscription pour le
8 mars 2010 au plus tard à :

Martine Amand

City Atrium
Rue du Progrès, 50
B-1210 Bruxelles

Tél. : 02 277 74 85

Fax : 02 277 55 07

E-mail : externcom@economie.fgov.be

Langues

Ce colloque sur l'innovation se déroulera en français et
en néerlandais

Une traduction simultanée sera assurée.

Editeur responsable : Regis Massant
N° d'entreprise : 0314.595.348

54-09-244/067-10

Logiciels libres, une fenêtre ouverte sur l'avenir ?



Dans le cadre du programme
de colloques sur l'innovation,
le SPF Economie et sa Direction générale
« Télécommunications & Société
de l'Information » organisent cet événement
qui se déroulera ce 12 mars 2010

Objectifs

Les logiciels libres, une fenêtre ouverte sur l'avenir

L'intérêt des logiciels libres est multiple. Il peut notamment être technique, social ou économique. L'esprit même de ceux-ci trouve son fondement dans la liberté d'expression, de création et d'appropriation. Par opposition au logiciel propriétaire, la plus-value engendrée par leur utilisation permet un partage collectif de valeurs, lesquelles ne sont pas susceptibles d'être exclusivement concentrées aux mains de cercles d'individus/de sociétés restreints. Dès lors qu'il n'y a pas de concentration exclusive, il y a diffusion du savoir et des pratiques accompagnée d'échanges d'idées, lesquels rendent possibles de multiples développements économiques plus localisés que globalisés.

Dans une société de l'information en développement croissant grâce aux évolutions technologiques, les logiciels libres sont de plus en plus d'actualité. Alors que leur utilisation n'était pas grandement connue il y a quelques années, ils occupent aujourd'hui une place de plus en plus importante, due en grande partie au développement des technologies de l'information et de la communication tels qu'Internet, plate-forme d'échange par excellence, pour des

débats de plus en plus importants. L'accès aux codes sources et les échanges d'expériences en sont grandement facilités.

L'intérêt est tel que les logiciels libres pourraient bien être l'un des plus importants champs de bataille à venir entre les géants de l'Internet tels que Microsoft, Apple et Google.

Néanmoins, certaines faiblesses des logiciels libres doivent être prises en compte. À titre d'exemple, si leur utilisation est fort profitable à certains, il n'en demeure pas moins difficile pour leurs auteurs d'en vivre par le principe même de leur philosophie. L'application d'un modèle économique viable n'est donc pas aussi aisée que dans le cas des logiciels propriétaires. Leur utilisation peut encore être perçue comme risquée en termes de support lorsque des problèmes doivent être résolus étant donné l'impossibilité de faire jouer une quelconque responsabilité comme dans le cas des logiciels propriétaires.

Au niveau national, il est donc incontournable pour la Direction générale « Télécommunications et Société de l'Information » du SPF Economie d'aborder cette thématique afin de montrer en quoi les logiciels libres peuvent être vecteurs d'innovation et, par effet de cascade, contribuer au développement économique. En effet, ce colloque aura lieu dans le cadre du programme innovation mis en place par le SPF Economie ayant pour objectif de veiller à ce que ses compétences soient exercées au bénéfice de l'innovation.

Programme

Modérateur : Christophe LEJEUNE, ULB

- 8h30** Accueil
- 8h50** Mot d'introduction du ministre pour l'Entreprise et la Simplification administrative, Vincent VAN QUICKENBORNE.
- 9h00** Logiciels libres et concurrence par Robert VISEUR, Faculté Polytechnique de Mons
- 9h20** Logiciels libres et propriété intellectuelle (Copyright et Copyleft) par Jos DUMORTIER, Interdisciplinary Centre for Law & ICT et KUL
- 9h40** Le logiciel libre et le logiciel propriétaire, quelles garanties pour les utilisateurs ? par Philippe LAURENT, CRID et Facultés Universitaires de Namur
- 10h00** Standards ouverts et logiciels libres par Peter STRICKX, Fedict
- 10h20** Débat
- 10h45** Pause café
- 11h00** Le logiciel libre au SPF Economie par Frank DE SAER, SPF Economie
- 11h20** Le logiciel libre et le statisticien par Youri BAEYENS, SPF Economie
- 11h40** Le logiciel libre et les marchés publics par Bert BAEYENS, Vereniging voor Inkoop en Bedrijfslogistiek
- 12h00** Les services de support aux logiciels libres dans la fonction publique : potentiel de développement économique local par Joël LAMBILLOTTE, CommunesPlone
- 12h20** Débat
- 12h45-14h00** Drink et pains surprise

